



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Midi-Pyrénées



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Midi-Pyrénées

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Tarn et Garonne

FICHE IDENTITE 82



CPAM
809 rue de l'abbaye
MONTAUBAN

36 46
servicesocial.montauban@carsat-mp.fr



1 responsable départementale
1 responsable départementale
adjointe
7 assistantes sociales
2 CSAM



NOS ACCUEILS :

Beaumont de Lomagne, Caussade,
Grisolles, Lafrançaise, Montauban,
Moissac, Montech, Nègrepelisse,
Saint Antonin Noble Val, Saint
Nicolas de la Grave, Valence
d'Agen, Verdun sur Garonne.



94%* des assurés sont satisfaits
à l'égard du service social : écoute
attentive, prise en compte de la
situation personnelle, clarté des
réponses apportées, conseils
donnés, information sur les droits
et aides possibles, information
sur les démarches à réaliser, suivi
personnalisé de la situation.

Le service social de la Carsat Midi-Pyrénées est un service social spécialisé, dans le domaine de la santé. Il s'adresse aux assurés du régime général et à leurs ayants droit en difficulté, confrontés ou susceptibles de l'être, à un problème de santé ou de perte d'autonomie, ainsi qu'à une situation de précarité ou de fragilisation sociale.

En tant qu'acteur de prévention, il va à la rencontre des assurés par une démarche proactive d'offres de service. Cette démarche permet d'intervenir en anticipation des difficultés liées à la maladie ou à l'éloignement du système de santé. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion et favorise l'accès aux droits à la santé ainsi qu'au système de soins.

Il exerce son activité dans le cadre d'une coordination institutionnelle et de partenariat extra-institutionnel. Son action est une des composantes de la gestion du risque exercée par le réseau de l'Assurance maladie, dans le cadre de sa mission d'assureur solidaire en santé.

4 AXES SANTÉ

- Sécuriser les parcours en santé
- Prévenir la désinsertion professionnelle
- Stabiliser le retour à domicile
- Agir pour le bien vieillir

INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

En 2020, **3 114 offres de service** ont été envoyées en direction des assurés.

1 920 assurés ont bénéficié des offres du service social.

L'intervention sociale a été apportée au cours de **5 400 entretiens** dont :

- 975 entretiens de visu (dans les lieux d'accueil, visites à domicile),
- 4 425 entretiens téléphoniques.

REPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES (AXES SANTÉ)



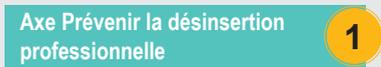
REPARTITION DES ENTRETIENS (AXES SANTÉ)



INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE

115 personnes ont été accompagnées dans le cadre de **2 actions collectives**, au cours de **6 séances**.

REPARTITION DES ACTIONS PAR AXES



AXIONS-

Plusieurs types d'actions collectives ont été proposés :

- Des **réunions d'informations collectives**, avec pour objectif de transmettre de l'information et vérifier son appropriation en direction des assurés en arrêt de travail pour préparer le retour à l'emploi ou le passage à la retraite...
- Des **séances d'interventions sociales d'intérêt collectif**, avec pour objectif de transmettre de l'information et de donner corps à un agir collectif. Ces séances ont permis, par exemple, de travailler sur la prévention de la désinsertion professionnelle, d'accompagner les aidants familiaux ou encore l'accès aux soins afin d'éviter les ruptures de droits et le renoncement aux soins...

Ces actions sont pour certaines élaborées et mises en œuvre avec des partenaires internes du Réseau Assurance maladie (service prévention, Centre d'Examen de Santé,...), de la Carsat ou externes (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, DIRECCTE, RESADO, SST, MDPH...)

“ Le service social à vos côtés pendant la crise sanitaire ”



ZOOM

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ACTIVITÉS DU SERVICE SOCIAL

LE POINT AVEC VINCENT GOD

Responsable
du service social
régional

Les phases de confinement ont obligé les services sociaux à revoir leurs modes d'intervention et leurs offres de service.

Nous n'avons pu maintenir les entretiens de visu et les actions collectives auprès de nos publics à partir de la fin du premier trimestre.

Nous avons fait le choix de continuer de proposer un accompagnement social aux assurés prioritairement par téléphone, pour pouvoir, à compter de juin, reprendre nos accueils physiques de façon limitée.

Nous avons ciblé un public fragilisé par une pathologie lourde ou les assurés dont l'arrêt avait des répercussions financières, professionnelles ou administratives.

Plusieurs opérations d'appels sortants, menées par les CSAM et les assistantes sociales ont visé :

- Les retraités avec de faibles ressources,
- Les assurés en arrêt de travail bénéficiant d'indemnités journalières faibles,
- Les travailleurs indépendants en attente de versement de leur pension de retraite,
- Les assurés atteints de pathologie lourde déjà accompagnés par le service social.

Ces appels avaient pour objectifs d'apporter un soutien psycho-social, de réassurer dans cette période de forte incertitude, d'accompagner aux démarches financières et administratives, de faire des liens avec les partenaires institutionnels et associatifs et de passer des messages de prévention sanitaires autour du COVID.

Enfin, le service social a été mobilisé sur l'action Contact Tracing initiée par l'Assurance maladie. Nos agents dédiés ont été amenés à appeler les assurés atteints du Covid et les cas contacts associés afin de les réassurer, de passer des consignes sanitaires, de traiter les conséquences de l'isolement et de l'arrêt travail.